

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1974)
Heft: 277

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

277

Domaine public

J.A. 1000 Lausanne

Hebdomadaire romand
N° 277 20 juin 1974
Onzième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 33 francs
jusqu'à fin 1974 : 17 francs
1002 Lausanne, case 1047
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1

Tél. 021 / 22 69 10

C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :

Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Claude Crevoisier
Jean-Daniel Delley

Solo patronal

Une nouvelle fois, à l'occasion du débat au Conseil des Etats, la participation s'est révélée être une idée-caoutchouc qu'on peut tirer dans tous les sens.

Pour les uns, c'est une réalité déjà bien établie dans notre pays; point n'est besoin d'importer au surplus une idéologie étrangère à nos habitudes; en résumé, tout est bien. Pour les autres, sa réalisation est la garantie de la paix sociale; les syndicats s'en portent garants; les syndiqués, d'ailleurs, auraient-ils intérêt à scier la branche sur laquelle ils sont assis?

L'antagonisme se joue sur la scène constitutionnelle. Le jeu des acteurs peut faire illusion un temps. La partition: participation large, mais vague pour la gauche, et participation restreinte pour les partisans du statu quo. L'acte final — la votation populaire — ne verra pas pour autant la prise en charge de leur sort par les travailleurs eux-mêmes, quelle que soit la solution choisie. Une norme constitutionnelle n'engage à

rien, et la genèse de la loi d'application peut prendre des années, voire des décennies; et surtout, les conservateurs maîtrisent parfaitement le mécanisme parlementaire.

Alors, pourquoi tant de craintes de leur part? En fait, c'est de l'idée qu'ils ont peur, d'autant plus qu'elle est imprécise, qu'elle pourrait susciter des espoirs incontrôlables à long terme. Ils préfèrent donc la geler aussitôt dans un étroit carcan juridique. Pour n'en plus entendre parler. Le calcul n'est pas tout à fait faux.

C'est pourquoi on peut douter de la stratégie syndicale qui cherche à faire passer des revendications par le haut. Sur ce terrain-là, les syndicats ne sont pas armés. Certes, les conquêtes législatives ne sont pas à dédaigner, mais encore faut-il qu'elles soient possibles. La force des organisations de travailleurs, c'est d'abord la mobilisation des militants pour faire aboutir leurs exigences. Les syndicats suisses ont tendance à l'oublier. Le sec refus patronal à l'initiative sur la participation le leur rappellera peut-être.

A savon, savon et demi

Au commencement était le savon. Bon marché et dégradable.

Puis vint le détergent. Plus cher et polluant, mais paré de toutes les vertus dans le langage de la publicité.

La commission des monopoles de Grande-Bretagne a du reste établi, il y a quelques années, que le coût du détergent lui-même n'entre que pour une infime partie dans le prix payé pour un paquet de lessive.

Bref, le mythe de la blancheur a été, et reste l'une des plus grandes affaires commerciales du siècle. Mais le détergent n'en est pas resté là. Grâce à lui, en partie, on a vu s'élever un peu partout les stations d'épuration. Normal! Après avoir lavé le

linge, il fallait laver l'eau. D'où un marché en or pour l'industrie de la construction. C'est ce que l'on appelle le progrès-boule de neige.

L'histoire de la modeste poudre blanche, sous-produit de l'industrie pétrolière, n'a cependant pas fini de nous réserver des surprises.

Sur les écrans de la télévision mobilisés à haute dose pour l'occasion (on voit la dépense), un nouveau spot publicitaire pour une dernière trouvaille en matière de lessive: blancheur et moelleux jamais égalés! Au détergent, entré dans les mœurs, on ajoute maintenant... du savon!

Il fallait y penser.

Dans la même logique industrielle, c'est à se demander si au lieu d'envoyer des missiles télé-guidés sur ces exploiters de la crédulité du consommateur, il ne suffirait pas de leur savonner les oreilles.